

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2003

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2003**

- 1-** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2003.
- 2-** Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3-** Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4-** Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Septembre 2003 font apparaître un total du bilan de D : 2.963.529, un actif net de D : 2.953.531 et un bénéfice de la période de D : 29.290.
- Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5-** Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV-PLUS » arrêtés au 30 Septembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Le Commissaire aux Comptes

**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2003
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>30/09/2003</i>	<i>30/09/2002</i>	<i>31/12/2002</i>
Portefeuille-titres	4	1 637 756	664 523	1 191 376
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		233	284 049	329
Obligations et valeurs assimilées		1 504 225	380 474	1 139 377
Titres OPCVM		133 298	-	51 670
Placements monétaires et disponibilités		1 324 896	384 610	618 826
Placements monétaires	6	1 322 235	383 673	617 820
Disponibilités		2 661	937	1 006
Autres actifs		877	2 007	2 200
TOTAL ACTIF		2 963 529	1 051 140	1 812 402
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	6 927	2 871	3 433
Autres créditeurs divers	9	3 071	897	986
TOTAL PASSIF		9 998	3 768	4 419
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	2 873 045	1 019 814	1 745 955
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice		80 486	27 558	62 028
ACTIF NET		2 953 531	1 047 372	1 807 983
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 963 529	1 051 140	1 812 402

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 1/07 au 30/09/2003	du 1/01 au 30/09/2003	du 1/07 au 30/09/2002	du 1/01 au 30/09/2002	Année 2002
Revenus du portefeuille-titres	5	20 194	54 551	7 142	34 203	41 319
Dividendes		-	-	2 324	28 190	28 190
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 194	54 551	4 818	6 013	13 129
Revenus des placements monétaires	7	15 565	37 103	6 313	10 703	19 317
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		35 759	91 654	13 455	44 906	60 636
Charges de gestion des placements	10	(7 697)	(19 251)	(3 022)	(9 523)	(13 137)
REVENU NET DES PLACEMENTS		28 062	72 403	10 433	35 383	47 499
Autres produits		176	209	-	-	-
Autres charges	11	(761)	(1 998)	(264)	(739)	(1 107)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 477	70 614	10 169	34 644	46 392
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 471)	9 872	170	(7 086)	15 636
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		25 006	80 486	10 339	27 558	62 028
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 471	(9 872)	(170)	7 086	(15 636)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 813	3 606	(16 296)	235 549	327 510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	524	(9 191)	(416 182)	(512 054)
RESULTAT DE LA PERIODE		29 290	74 744	(15 318)	(145 989)	(138 152)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 1/07 au 30/09/2003	du 1/01 au 30/09/2003	du 1/07 au 30/09/2002	du 1/01 au 30/09/2002	Année 2002
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	29 290	74 744	(15 318)	(145 989)	(138 152)
Résultat d'exploitation	27 477	70 614	10 169	34 644	46 392
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 813	3 606	(16 296)	235 549	327 510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	524	(9 191)	(416 182)	(512 054)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(79 528)	1 070 804	9 885	(264 803)	487 971
Souscriptions					
- Capital	329 047	2 757 029	640 676	1 689 281	3 872 240
- Régularisation des sommes non distribuables	12 080	99 359	(93 008)	(229 913)	(544 286)
- Régularisation des sommes distribuables	7 545	31 381	13 199	40 631	102 602
Rachats					
- Capital	(403 327)	(1 732 842)	(629 156)	(1 928 920)	(3 258 945)
- Régularisation des sommes non distribuables	(14 857)	(62 614)	91 203	211 836	403 327
- Régularisation des sommes distribuables	(10 016)	(21 509)	(13 029)	(47 718)	(86 967)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(50 238)	1 145 548	(5 433)	(410 792)	349 819
ACTIF NET					
En début de période	3 003 769	1 807 983	1 052 805	1 458 164	1 458 164
En fin de période	2 953 531	2 953 531	1 047 372	1 047 372	1 807 983
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	91 138	55 942	32 231	39 120	39 120
En fin de période	88 758	88 758	32 547	32 547	55 942
VALEUR LIQUIDATIVE	33,276	33,276	32,180	32,180	32,319
TAUX DE RENDEMENT	0,96%	2,96%	-1,48%	-13,66%	(13,29%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2003

Note 1 : Présentation de la société

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2003 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2003, à D: 1.637.756, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2003	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		358	233	0,01%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		358	233	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	233	0,01%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 472 321	1 504 225	50,93%
Obligations des sociétés		316 023	325 413	11,02%
AIL 99	800	62 623	66 046	2,24%
TL 2002-2	1750	175 000	179 361	6,07%
TUNISIE FACTORING 02	980	78 400	80 006	2,71%
Bons du trésor assimilables		1 156 299	1 178 812	39,91%
BTA 04-2005-6.375%	100	99 796	102 318	3,46%
BTA 01-2005-6.750%	465	462 493	480 559	16,27%
BTA 09 2004-6.5%	600	594 010	595 935	20,18%
Titres d'OPCVM		128 438	133 298	4,51%
TUNISIE SICAV	654	128 438	133 298	4,51%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D: 20.194, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2003, contre D: 7.142 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2002 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2003	Trimestre 3 2002
<u>Dividendes</u>		

des actions et valeurs assimilées admises à la cote	-	2 324
des actions et valeurs assimilées non admises à la cote		
des titres OPCVM		
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 716	2 738
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	15 478	2 080
TOTAL	20 194	7 142

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2003 à D : 1.322.235 contre D: 383.673 au 30.09.2002, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2003	% Actif net
Dépôt à vue		544 735	551 396	18,67%
Amen bank pasteur		544 735	551 396	18,67%
Bon du trésor à court terme		748 977	770 839	26,10%
Souche 52 S 7/10/2003	130 000	122 517	128 393	4,35%
Souche 52 S 4/11/2003	310 000	295 880	305 763	10,35%
Souche 52 S 4/05/2004	350 000	330 580	336 684	11,40%
Total général		1 293 712	1 322 235	44,77%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2003 à D: 15.565, contre D: 6.313 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2002 et présente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2003 sur les dépôts à vue et les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2003	Trimestre 3 2002
BTC	9154	-
Intérêts des dépôts à vue	6 411	4 203
Autres	-	2 110
TOTAL	15 565	6 313

Note 8 : Opérateur créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2003 à D : 6.927 contre D: 2.871 au 30.09.2002 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 juillet 2003 au 30 septembre 2003 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2003</u>	<u>30/09/2002</u>
Montant HT	6 523	2 561
TVA	1 174	461
Total TTC	7 697	3 022
Retenue à la source	770	151
Net à payer	6 927	2 871

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2003 à D: 3.071 contre D: 897 au 30.09.2002, et se détaille ainsi:

	<u>30/09/2003</u>	<u>30/09/2002</u>
Redevance CMF au 30.09.2003	250	91
Retenues à la source à payer	770	151
Mouvements de fonds avec Tunisie Valeurs	1 396	-
Autres	655	655
Total	3 071	897

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30.09.2003 à D: 7.697 contre D : 3.022 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 3ème trimestre 2003.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2003 à D: 761 contre D : 264 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% l'an, sur les placements en actions et de 1% l'an sur le reliquat de l'actif net.

Les banques "AMEN BANK" et "L'UNION INTERNATIONAL DES BANQUES", assurent les fonctions de dépositaires des fonds.

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2003, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2002

Montant	1 745 955
Nombre de titres	55 942
Nombre d'actionnaires	549

Souscriptions réalisées

Montant	2 757 029
Nombre de titres émis	88 338
Nombre d'actionnaires nouveaux	306

Rachats effectués

Montant	1 732 842
Nombre de titres rachetés	55 522
Nombre d'actionnaires sortants	87

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 606
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	524
Régularisation des sommes non distribuables	351
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 62 028
Régularisation des résultats incorporés au capital	36 394

Capital au 30.09.2003

Montant	2 873 045
Nombre de titres	88 758
Nombre d'actionnaires	768

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2003.